

Dieu, la femme et le serpent : qui ment ?

Pendant ces vacances estivales, j'ai lu un livre d'Henri Tisot, un homme qui m'est particulièrement cher puisque c'est son ouvrage *Le petit livre du grand Livre* qui m'a donné, vers la fin des années 1980, l'envie irrésistible d'apprendre l'hébreu biblique (ce qui fut une des heureuses décisions de ma vie...).

Ce livre s'intitule : *Ève la femme* et comporte deux sous-titres : *L'injustice de tous les temps* et *La plus flagrante erreur judiciaire*, ainsi qu'une préface de Brigitte Bardot...

L'auteur y aborde évidemment la question du fameux fruit défendu, avec son style très personnel, fait d'envolées géniales et d'approximations surprenantes, qui m'a conquis il y a vingt ans.

J'avais envie depuis longtemps de vous faire partager quelques réflexions sur ce thème qui me tient à cœur à un point tel que j'ai passé plusieurs années de ma vie à étudier les trois premiers chapitres de la *Genèse* (de la création du monde au départ d'Adam et Ève du jardin d'Éden)... et je passe enfin à l'acte !

Le titre de cet article résume précisément son sujet ; il n'est donc pas gratuitement provocateur ! Je vais m'attacher à le démontrer. Nous verrons aussi au passage qu'un nom qui n'apparaît pas dans ce titre aurait pu y trouver sans peine une place de choix...

o o o

Dieu parle à l'être humain (Genèse 2,16-17)

Nous sommes au chapitre 2 du Livre de la *Genèse*, au cœur de ce qu'on appelle le *Second récit de la Création*, aux versets 15-17 ; Dieu vient de créer l'être humain et le texte, dans la traduction de la **Bible de Jérusalem**, nous dit : « *YHWH Dieu prit l'homme et l'établit dans le jardin d'Éden pour le cultiver et le garder.* »

On arrive alors à un des versets les plus importants de la Bible, qu'on lira dans plusieurs traductions :

Bible de Jérusalem : ¹⁶ *Et YHWH Dieu fit à l'homme ce commandement : « Tu peux manger de tous les arbres du jardin. ¹⁷ Mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal tu ne mangeras pas, car, le jour où tu en mangeras, tu mourras.* »

Bible de Chouraqui (qui est toujours très près du texte hébreu) : ¹⁶ *YHWH Élohim ordonne au glébeux pour dire : « De tout arbre du jardin tu mangeras, tu mangeras, ¹⁷ mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal tu ne mangeras pas ; oui, du jour où tu en mangeras tu mourras, tu mourras.* »

Deux remarques importantes s'imposent ici :

- Dieu dit à l'être humain : « **Tu mangeras de tout arbre... mais pas de l'arbre de...** » En français de base cela signifie qu'il peut manger de TOUT TYPE d'arbre SAUF un : celui de la connaissance du bien et du mal, qui SEUL est interdit. Disons cela autrement : **L'être humain ne peut pas manger de tout type d'arbre, puisqu'un est interdit** (ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il ne peut manger d'*aucun* arbre !).

- les répétitions de verbes au futur utilisées par Chouraqui traduisent les expressions hébraïques *manger tu mangeras* et *mourir tu mourras*, hébraïsmes accentuant très fort le sens des verbes utilisés ; en français on pourrait approcher au plus près du sens en utilisant la forme un peu populaire : *pour mourir, tu mourras !* Il me semble que la traduction *tu peux manger* (et pourquoi pas *tu dois*, puisqu'il s'agit d'un ordre et que cela semble même plus proche du texte hébreu ?) « tire » un peu trop sur le texte.

Regardons maintenant la traduction de la **Bible de la Liturgie (Texte liturgique © AELF)**, utilisée dans les églises catholiques romaines de langue française : ¹⁶ *Le Seigneur Dieu fit à l'homme cette **interdiction** : « Tu peux manger les fruits de tous les arbres du jardin ; ¹⁷ mais quant à l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras pas ; car, le jour où tu en mangeras, **tu seras condamné à mourir.** »*

Encore deux remarques importantes ! :

- cette « traduction » prend le parti de **mener le texte vers un sens quasi juridique** en transformant l'ordre en *interdiction* (alors qu'il y a d'abord une autorisation, sinon un ordre positif) assorti de la *peine encourue*, comme dans un code pénal. La *Vulgate* en latin de saint Jérôme dit *praecipit* (notre *précepte* français vient de là), mot qui n'a pas l'air d'être une interdiction...

- elle **ajoute deux mots : les fruits**, dont on ne trouve aucune trace dans ce verset du texte hébreu (et à ma connaissance ni dans la *Vulgate*, ni dans aucune traduction actuellement utilisée) : il s'agit bien de manger *de l'arbre* !

Bien sûr les auteurs de cette traduction nous diraient sans doute qu'elle est destinée à être lue dans les églises à un public qui n'est pas forcément au fait du langage biblique et qui pourrait ne pas comprendre ce que signifie *manger de l'arbre*, considérant sans doute que ce public est bien moins intelligent que celui qui a lu ce texte avant lui, depuis des siècles, et qui – a priori – n'a jamais été choqué par cette expression (qu'on peut, si on veut faire chic et se tromper sur la volonté de Dieu, qualifier de *métonymique*).

Mais alors on ne comprendrait pas pourquoi, tout de suite après, ces auteurs écrivent : *mais quant à* (pourquoi ajouter ces mots, qui conduisent à une phrase au français douteux, plutôt qu'écrire simplement *de*?) *l'arbre de la connaissance (...) tu n'en mangeras pas...*

Le serpent parle à la femme (Genèse 3,1)

Faisons le parallèle entre les traductions :

Bible de Jérusalem : *Le serpent (...) dit à la femme* : « *Alors, Dieu a dit* : 'Vous ne mangerez pas de tous les arbres du jardin' ? »

Bible de Chouraqui : *Le serpent (...) dit à la femme* : « *Ainsi, Élohim l'a dit* : 'Vous ne mangerez pas de tout arbre du jardin'... »

Voilà deux traductions très proches et très fidèles au texte hébreu.

Comme nous l'avons remarqué il y a peu, LE SERPENT NE MENT PAS en affirmant cela, mais se contente de regarder la vérité par *l'autre bout de la lunette* : **Dieu « positif »**, le serpent « négatif » !

D'ailleurs mon expérience (approfondie !) de l'œuvre du *satan* (je ne connais pas la vôtre, amis lecteurs...) me conduit à penser qu'il ne ment pas très souvent – sinon pas du tout – mais « se contente » de présenter la vérité sous un jour qui correspond à ce qu'il veut faire de nous. Les tentations de Jésus au désert (au chapitre 4 des évangiles de *Matthieu* et de *Luc*), où le *diable* ne ment jamais, en sont un exemple flagrant.

Là aussi la **Bible de la Liturgie** prend un autre chemin : *Le serpent (...) dit à la femme* : « *Alors, Dieu vous a dit* : 'Vous ne mangerez **le fruit d'aucun arbre** du jardin' ».

Plus précisément :

- cette traduction persévère dans sa **version « frugale » en ajoutant : le fruit**, dont on ne trouve aucune trace dans ce verset du texte hébreu (et à ma connaissance ni dans la *Vulgate* ni dans aucune traduction actuellement utilisée) : il s'agit bien (toujours !) de manger *de l'arbre* !
- elle **fait dire au serpent** que l'homme et la femme ne peuvent **manger d'aucun arbre** alors que, comme nous l'avons précisé, l'expression utilisée ici par le serpent (comme celle de Dieu précédemment) signifie, en français de base, qu'elle ne peut pas manger de TOUT TYPE d'arbre et non pas D'AUCUN ARBRE (et encore moins le *fruit* d'aucun arbre) !

La femme répond au serpent (Genèse 3,2-3)

Encore un parallèle :

Bible de Jérusalem : ² *La femme répondit au serpent* : « *Nous pouvons manger du fruit des arbres du jardin.* ³ *Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit* : 'Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sous peine de mort'. »

Bible de Chouraqui : ² *La femme dit au serpent* : « *Nous mangeons des fruits des arbres du jardin,* ³ *mais du fruit de l'arbre au milieu du jardin, Elohim a dit* : 'Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, afin de ne pas mourir'. »

Voilà deux traductions très proches (mis à part le *nous pouvons* ajouté par la *Jérusalem*).

Cette fois-ci, la **Bible de la Liturgie** fait le chemin inverse de ses consœurs : ² *La femme répondit au serpent* : « *Nous mangeons les fruits des arbres du jardin.* ³ *Mais, pour celui qui est au milieu du jardin, Dieu a dit* : 'Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez pas, sinon vous mourrez.' » ! Elle qui voyait des fruits partout ne parle de *fruits* qu'une fois alors que ce mot apparaît deux fois dans cette réponse...

On remarque facilement que la femme ajoute deux éléments aux consignes de Dieu :

- les fameux **fruits** chers à la *Traduction Liturgique*, dont ni Dieu ni le serpent n'ont parlé,
- l'interdiction « **vous n'y toucherez pas** », que ni Dieu ni le serpent n'ont prononcée.

Ces deux ajouts font de la femme la seule « menteuse » du texte (ainsi, il est vrai, que la *Traduction Liturgique* !).

Mais...



Pourquoi la femme a-t-elle « menti » ?

Vous avez certainement remarqué les guillemets que j'ai pris soin de mettre sur ce « mensonge » de la femme (et, conséquemment, de la *Traduction Liturgique* !). Pourquoi ? Parce qu'avant de la juger, il faut mettre en lumière deux éléments importants.

Parlons des fameux fruits

La *Genèse* a déjà évoqué des arbres et des fruits, aux versets 11 et 12 du premier chapitre : *Dieu dit : « Que la terre verdisse de verdure : des herbes portant semence et des arbres-fruits donnant (...) des fruits (hébreu : 'ets periy 'oséh periy) contenant leur semence » et il en fut ainsi. La terre produisit de la verdure : des herbes portant semence selon leur espèce, des arbres donnant (...) des fruits (hébreu : 'ets 'oséh periy) contenant leur semence...*

Une lecture attentive du texte hébreu montre qu'au premier commandement donné à la nature de produire elle-même du nouveau, c'est-à-dire de participer à la Création, elle s'empresse de désobéir. Un tout petit peu, mais elle désobéit ! **Elle produit des arbres faisant des fruits et non des arbres-fruits donnant des fruits** ; des arbres qui ne sont pas des arbres-fruits mais qui se contentent d'en faire ! Elle ne produit donc pas exactement ce que Dieu souhaitait.

Au verset 12 du premier chapitre de la Bible, Dieu ne maîtrise déjà plus totalement la nature : la pensée juive y voit la notion d'un recul, d'une restriction (en hébreu moderne : *tsimtsoum*) de Dieu par rapport sa Création, d'une certaine impuissance de Dieu sur sa Création, qu'il aurait lui-même décidée.

Dieu serait-il « capable » de créer un Monde qui peut manifester une indépendance et un être humain qui peut mettre en œuvre une volonté propre, indépendance et volonté qu'Il respecte ?

Ce passage de la Bible semble dire « oui », puisque Dieu ne *veut/peut* pas intervenir contre la liberté de ses propres créations. Dans ce détail infime de *Genèse* 1,12 la Bible nous donne **un premier signe de la liberté de la Création** et ajoute : **et Dieu vit que cela était bon !!!**

La femme entre dans la lignée des créatures de la nature (nous reviendrons bientôt sur cette appellation que vous trouvez peut-être curieuse) quand elle répond au serpent en ajoutant le mot *fruits* dans l'ordre de Dieu.

Que reste-t-il alors de cette accusation portée contre la femme ? Pas grand-chose... car qu'y a-t-il d'anormal dans le fait qu'elle ajoute *les fruits* à l'interdiction, puisque la liberté prise avant elle par la nature a empêché qu'elle puisse manger directement des arbres ?

,

Parlons des attouchements

La femme dit au serpent que Dieu a ordonné : *vous n'y toucherez pas !*

Le meilleur commentaire sur ce point nous est donné par la Tradition juive, que nous lisons dans le bel ouvrage d'Élie Munk *La voix de la Torah (La Genèse)* :

« Il est dit (*Proverbes* 30,6) : "n'ajoute pas à ses paroles" (...) Il s'agit là d'un exemple typique de l'érection d'un *seyiyg*, d'une haie protectrice autour de la loi, qui montre que cette protection résulte tout naturellement de la conscience humaine soucieuse du fidèle accomplissement d'une loi divine. Mais les sages nous mettent en même temps en garde de "ne pas élever la haie au-dessus de l'essentiel", pour qu'elle ne tombe pas et n'abîme pas les plantes qu'elle doit protéger. (... La femme) a faussement rapporté : *n'y touchez pas, sous peine de mourir*. C'est à cette allégation que le serpent l'a saisie. Il l'a poussée jusqu'à lui faire toucher l'arbre. **Et il lui a dit : "tu n'es pas morte pour avoir touché l'arbre. Tu ne mourras pas quand tu auras mangé"**. Cette mise en garde doit nous rendre attentifs à l'origine et à la signification des mesures protectrices qui ne doivent jamais être confondues avec un commandement de Dieu. »

Il ajoute : « **Adam avait commis la faute de transmettre à Ève la défense de toucher comme celle de consommer comme étant toutes deux d'origine divine.** », ce qui minimise grandement la faute de la femme (cf. *infra*)...

Que reste-t-il alors de cette accusation portée contre elle ? Pas grand-chose... car il y a à la base un vrai problème de transmission de l'ordre de Dieu ; on ne sait ni quand, ni par qui (à suivre !).

Que reste-t-il alors des deux accusations portées contre elle ? Pas grand-chose... si ce n'est le fait d'avoir donné du fruit à son mari.

Alors...

Parlons aussi de l'homme



Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ces textes fondamentaux dans une série d'articles que je me propose de vous proposer (!) bientôt, mais dès maintenant on peut remarquer – après bien d'autres auteurs – que l'homme est le grand absent de cet épisode de la *manducation* du fruit, comme disent les savants très savants.

Mon opinion est que Dieu a créé au chapitre premier un être humain et non un homme mâle. C'est d'ailleurs ce qui est dit en *Genèse 1,27* : *Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, mâle et femelle* (et non *homme et femme*, ce qui est idiot !) *il le créa*.

C'est **cet être humain mâle et femelle** à la fois (androgyné primitif ? on en reparlera...) **qui a reçu de Dieu l'interdiction de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal** (*Genèse 2,17*).

Dans ces conditions, peut-on dire que la femme n'était pas « au courant » de cette interdiction, comme le font tous ceux qui considèrent que Dieu a créé d'abord un homme « homme » puis a tiré de lui une femme (c'est-à-dire à peu près tout le monde, qui – selon moi – se trompe !) ? Je n'en sais rien, mais cela n'est pas vraiment intéressant, car de toute façon le texte dit, textuellement (3,6) : *elle prit de son fruit et mangea ; elle donna aussi à son mari avec elle et il mangea* ! Tiens, tiens ! On ne nous dit pas tout dans nos églises et ailleurs !

L'homme mâle était avec sa femme au moment où elle a rencontré le serpent ! Et cet homme-mâle là n'a pas dit un mot et a laissé sa pauvre femme toute seule avec le serpent tentateur, puis il n'a pas plus résisté qu'elle et a mangé du fruit.

Où est donc passée la femme tentatrice, la femme ÉTERNELLEMENT tentatrice ? L'homme est AUSSI COUPABLE que la femme !

Où sont les vrais menteurs ?

Traduttore, traditore...

René Guyon